

21 DECEMBRE 2016

Branche ferroviaire : les résultats du bilan social 2015 viennent de paraître

Nombre de salariés, nature des emplois et des contrats, temps de travail, pyramide des âges, investissements dans la formation professionnelle... : le bilan social de la branche ferroviaire vient de paraître. Cette publication donne une vision de la nouvelle branche ferroviaire suite à la loi du 4 août 2014.

Le bilan social 2015 de la branche ferroviaire présente les données sociales des entreprises membres de l'UTP qui relèvent de la convention collective nationale ferroviaire : le groupe public ferroviaire, les entreprises de transport de voyageurs et/ou de marchandises, les entreprises qui gèrent, exploitent ou entretiennent des infrastructures circulées et les entreprises en charge de la maintenance, hors réparation, des matériels roulants.

Plusieurs chiffres et faits marquants ressortent de ce rapport de 29 pages.

- 152 019 personnes travaillent au sein des entreprises ferroviaires adhérentes à l'UTP sur un total estimé à 158 000 salariés.
- Les salariés sédentaires représentent près de la moitié des effectifs, les sédentaires en charge de la sécurité 35,3 %, les conducteurs 10,1 % et les agents d'accompagnement 5 %.
- La quasi-totalité des salariés (98,6 %) travaillent sous contrat à durée indéterminée et la part des personnels en contrat à durée déterminée est très inférieure à celles observées au niveau national (8,1 %) et dans le secteur des transports (5,7 %).
- Les salariés à temps partiel représentent 9,7 % des effectifs, un taux inférieur à ceux observés au niveau national (15,9 %) et dans le secteur des transports (10,6 %).
- La pyramide des âges est équilibrée : 47,3 % des salariés sont âgés de 40 ans et moins et 52,7 % sont âgés de 40 ans et plus.
- La proportion des femmes s'établit à 19,9 % des effectifs.

- Les entreprises investissent fortement dans la formation professionnelle : elles y consacrent 5,7 % de leur masse salariale ; un taux bien supérieur à leurs obligations légales.

Pour en savoir plus sur le bilan social 2015 de la branche ferroviaire, rendez-vous sur www.utp.fr.

Contacts

[Claude Faucher](#) – Délégué général Tél. : 01 48 74 73 04.

[Benoit Juéry](#) – Département des affaires sociales Tél. : 01 48 74 73 24.

[Dominique Fèvre](#) – Département Valorisation et Communication Tél. : 01 48 74 73 46.

L'UTP. L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est l'organisation professionnelle regroupant les entreprises de transport public urbain, les entreprises de transports ferroviaires (voyageurs et fret) et les gestionnaires d'infrastructure ferroviaire en France. Elle représente la profession et défend les intérêts collectifs de ses adhérents auprès des institutions françaises et européennes. L'UTP représente plus de 180 entreprises de transport urbain et ferroviaire réparties sur le territoire français et incarne l'unité de la branche ferroviaire.



UTP 17, rue d'Anjou 75008 Paris T +33 (0)1 48 74 63 51 F + 33 (0)1 40 16 11 72

www.utp.fr